

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{re}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 1^{er} novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 45 minut. soir, Omnibus.
3 — 52 — — Express.
3 — 32 — — matin, Express-Poste.
9 — — — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — — matin, Omnibus.
6 — 43 — — soir, Omnibus.
9 — 44 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 15 minut. matin, March.-Mixte.
8 — 7 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

La commission des Etats du Holstein, chargée par cette assemblée de lui présenter un rapport sur les importantes lois concernant les affaires constitutionnelles des duchés, vient de terminer la première partie de sa tâche laborieuse et difficile.

La commission est d'avis que l'abrogation de la constitution commune pour les duchés, tandis qu'elle existe encore pour le Danemarck et le Schleswig, crée aux premiers une position moins satisfaisante encore que l'état de choses qu'il s'agit de réformer.

Les duchés seraient livrés complètement à la merci du conseil suprême fonctionnant pour le nord de la monarchie, et le seul moyen de rétablir l'équilibre et l'égalité des droits entre les deux parties de la monarchie danoise serait, suivant la commission, d'octroyer à l'assemblée des Etats des duchés des attributions identiques à celles dont est investi le conseil suprême pour le Schleswig et le Danemarck.

En attendant, et afin de protéger les duchés contre tout empiètement, la commission propose d'urgence de prier le roi de ne promulguer des lois concernant les affaires communes au royaume et aux duchés qu'après les avoir soumises au vote de la diète holsteinoise, laquelle serait investie des pouvoirs nécessaires à cet effet.

D'après une dépêche de Madrid, le gouvernement espagnol aurait pris la détermination de conserver une neutralité complète dans le cas où une guerre étrangère viendrait à éclater.

Notre correspondant de Turin nous adresse, à la date du 1^{er} mars, une lettre qui nous fournit d'intéressants détails sur la situation intérieure de l'Italie et sur l'attitude des Autrichiens en présence des éventualités dont se préoccupe en ce moment la diplomatie européenne.

De tous côtés les travaux de fortification sont poussés avec une activité extrême sur tous les points stratégiques occupés par les Autrichiens; chaque jour des renforts et de l'artillerie sont portés sur ces positions; les arbres sont abattus, et,

en un mot, toutes les mesures de défense sont prises comme si l'on était à la veille d'une entrée en campagne.

Les Piémontais, de leur côté, ne restent pas oisifs; les travaux de fortification d'Alexandrie touchent à leur terme, et le gouvernement sardé vient de décider d'appeler sous les armes le contingent de la réserve.

Notre correspondant nous fournoit des détails intéressants au sujet d'un complot tramé dans l'armée parmesane, et qui a échoué à la veille de son exécution, par suite de la trahison d'un espion. Ce complot avait pour but de passer, armes et bagages, à l'armée piémontaise au nombre de 3,000 hommes environ.

La santé du roi de Naples donne, paraît-il, de sérieuses inquiétudes, et notre correspondant croit que le royaume des Deux-Siciles est à la veille d'une crise; l'administration serait, par suite de l'état du roi, dans une désorganisation complète, et l'on cacherait avec le plus grand soin à la population la véritable situation du roi. — Ch. Bousquet.

(Le Pays.)

Les nouvelles de Naples, du 1^{er} mars, reçues par la voie de Marseille, disent que la maladie du Roi est toujours grave et que le bruit de sa mort s'était répandu; il en est résulté à la Bourse une panique qui a amené une baisse de 3 fr. 50. Lorsque le bruit a été reconnu faux, la rente est remontée à 113. — Cependant tout reste suspendu, même les passeports. — Havas.

On lit dans le Pays, sous la signature A. Renault: Nous avons, en répondant au journal anglais le China-Mail, donné des nouvelles de Tourane du 28 décembre. On nous communique aujourd'hui une lettre de Manille, du 8 janvier dernier, qui contient d'autres nouvelles de la Cochinchine. Elles vont jusqu'au 5 janvier.

L'amiral Rigault avait quitté Tourane avec la division des bâtiments légers qu'il avait formée. On ignorait vers quel point il s'était dirigé. On pensait généralement qu'il était parti dans la direc-

tion du Cambodge, et que les opérations allaient commencer dans ce pays.

L'amiral a mis son pavillon sur le *Pei-Ho*, petite goëlette à vapeur qui est d'un très-faible tirant d'eau. L'expédition a emporté pour deux mois de vivres; elle se compose d'un corps de débarquement de 900 hommes. On pense qu'elle commencera par s'emparer de deux forts, dont l'un est sur la rivière de Qui-Nhon, dans le port de ce nom, et l'autre, plus au sud, est le fort de Nha-Pang, dans la province du même nom. Ces deux forts ont été construits, à la fin du dix-huitième siècle, par un Français, le colonel Victor Ollivier. Ce dernier, soutenu par les conseils et l'énergie de M^{re} d'Adran, qui s'y trouvait avec l'héritier présomptif du trône, y soutint un siège glorieux de six mois.

A la date du 5, la situation sanitaire à Tourane était excellente et les troupes étaient parfaitement approvisionnées. On n'avait, au camp des alliés, aucune nouvelle positive de M^{re} Retord, mais on avait reçu à Manille, au convent des Dominicains, des renseignements très-inquiétants et très-précis sur le digne prélat.

D'après ces renseignements, M^{re} Retord, poursuivi par des séides de l'empereur Tu-Duc, obligé d'errer à travers les bois et les montagnes, forcé de se nourrir de racines et de reptiles, aurait succombé sous le poids des fatigues et de la misère.

Ce courageux apôtre du christianisme, ce cœur si national et si français, est mort avant d'avoir vu réaliser ses vœux les plus doux et les plus chers.

M^{re} Retord était un homme éminent à tous égards. Il était appelé, dans notre siècle, à jouer le rôle de l'immortel évêque d'Adran. M^{re} Retord avait été sacré en 1841, à Manille, par l'archevêque de cette ville, don Jose Segui, et il jouissait dans toute l'Asie, par sa piété, son savoir et son courage, d'une réputation universelle.

On écrit de Canton au *Moniteur*, le 13 janvier:

Le 4 de ce mois, une colonne anglaise de 800 hommes ayant poussé une reconnaissance jusqu'à 7 milles de Canton et pénétré dans le cercle des 93 villages de tout temps hostiles aux étrangers, fut, de

FEUILLETON

LES MASQUES D'OR.

ROMAN DE MOEURS CONTEMPORAINES.

Première Partie.

(Suite.)

Quelle force cependant il eût fallu pour détourner la tête, pour se jurer de ne plus prendre ce chemin tant de fois suivi avec l'impatience du désir! Et puis, si la considération soulevée par Delaunay était impérieuse, si Bénédicte avait à se mettre en garde contre lui-même, une seconde considération se présentait, non moins grave peut-être. Quel était le tort de Juliette, quel prétexte avait-elle fourni, quelle imprudence avait-elle faite, pour que Bénédicte fût fondé à s'éloigner brusquement de son hôtel? Interrompre sans motif plausible des visites où jamais il n'y avait eu rien à reprendre, n'eût-ce pas été de la dernière grossièreté? Qu'en penserait le marquis, et quelles ne seraient pas les conjectures du monde?

— Monsieur, lui dit son domestique en allumant les flambeaux, on est venu de la part de M^{re} la marquise...

— Ah!

— Prier Monsieur de vouloir bien passer la soirée avec M^{re} la marquise et sa sœur, ces dames étant seules.

— Et vous avez répondu?

— Que Monsieur était en ville, et ne rentrerait que pour se coucher.

— Bien, bien. Je regrette... Est-il tard?

— Monsieur doit savoir qu'il est minuit au moins.

— C'est vrai... je suis revenu lentement; je rêvais...

Allez, Baptiste. Est-ce que vous avez autre chose à me dire?

— Dam, Monsieur me grondera peut-être.

— Parlez.

— En l'absence de Monsieur, j'ai cru que je ne ferais pas mal d'aller voir Tom, un fameux bon enfant...

— Il n'y a aucun mal à cela.

— Je remercie bien, Monsieur. V'là, je ne sais pas comment, que M^{re} la marquise a eu vent que j'étais à l'office et qu'elle m'a fait monter dans son petit salon où elle était avec sa sœur, M^{re} Emma. C'est moi que j'étais interdit... Avec ça que j'étais debout et qu'il me fallait garder mon aplomb!

— Et alors... on vous a dit?...

— Joliment des choses, mais surtout sur Monsieur.

— Sur moi?

— Que Monsieur est bon et franc, que Monsieur est fameux dans son état, que Monsieur paraît quelquefois triste. J'ai répondu de mon mieux.

— Je vous suis obligé, Baptiste, dit Bénédicte, en s'efforçant de surmonter son émotion. Merci, je n'ai plus besoin de rien.

— L'eau est chaude; Monsieur prendra-t-il son thé?

— Non, il est trop tard.

Baptiste regagna sa chambre. L'artiste était resté sur sa causeuse, l'esprit livré à un redoublement de perplexité. Avec ses paroles naïves, le domestique avait, sans le savoir, profondément modifié les intentions de son maître. Il y avait chez Bénédicte toute la douceur d'une surprise et la reconnaissance d'un procédé bienveillant. L'envoyer demander, puis, en son absence, s'informer minutieusement de ce qui le concernait, c'était la preuve d'un intérêt réel. Était-ce cependant autre chose que de l'amitié?

— Assurément, pensa-t-il, cela ne doit pas me surprendre. L'amitié a sa curiosité, comme elle a son dévouement. Ces dames ont pu s'informer de mon caractère, de mes actions.

Un instinct secret lui disait pourtant qu'en cette occasion la limite étroite de l'amitié avait été franchie.

Cette idée suffit pour ranimer en lui le feu qui couvait. Bénédicte se leva tout effrayé et courut ouvrir la fenêtre pour aspirer la fraîcheur des brises du jardin. La nuit avait un calme admirable. A travers les branches chargées de leur feuillage printanier passaient des murmures mystérieux; les lilas répandaient dans les airs leurs émanations

la part de quelques braves et d'une population nombreuse, l'objet d'attaques qu'elle eut à repousser et qui ne cessèrent que lorsque cette colonne ne fut plus qu'à une lieue de la ville.

Cette agression non motivée, faite en pleine paix par des gens qui auraient dû être châtiés il y a un an pour un méfait tout pareil, ne pouvait rester impunie. Le gouverneur fut en conséquence informé que les alliés se rendraient en force à Shat-Sing, quartier-général du comité secondaire du mouvement, et que là les chefs des braves de la localité et les notables des villages agresseurs leur seraient livrés, faute de quoi cette position fortifiée serait détruite.

Il fut dit, en outre, à Peh-Kwai, que les commandants en chef comptaient que quelques officiers et soldats chinois délégués par lui accompagneraient la colonne expéditionnaire et se réuniraient à elle pour châtier, au besoin, des gens qui ne pouvaient être considérés que comme rebelles aux ordres de leur souverain. Notre projet, en demandant le concours de l'autorité chinoise, avait un but tout politique, et sa réalisation devait prouver aux populations que le traité de paix n'était pas lettre morte aux yeux des représentants de l'Empereur.

Comme on devait s'y attendre, Peh-Kwai, fidèle à la ligne de conduite dont il n'avait jamais dévié, se montra très-irrité contre les agresseurs; toutefois, Son Excellence fit tous ses efforts pour nous dissuader de battre la campagne, promettant de livrer prochainement, mais à Canton même, les otages exigés par nous. C'était, avec quelques variantes, la reprise de la thèse soutenue, il y a près d'un an, dans une circonstance identique. Ne pouvant décider les commandants alliés à se départir de leur projet de sortie, Peh-Kwai insista au dernier point pour en retarder l'exécution, déclara que ses officiers et soldats se refusaient à marcher avec nous, et, finalement, nous adjoignit deux mandarins de rang inférieur qui, d'ailleurs, nous abandonnèrent à quelque distance de la ville.

Le samedi 8, de très-grand matin, une colonne expéditionnaire, forte de 1,650 hommes, sortit des lignes. Cette colonne était accompagnée de quatre obusiers de montagne; les hommes portaient deux jours de vivres dans les havre-sacs; les rations de deux autres jours et les spiritueux étaient transportés à dos de coolies.

Ainsi qu'il en avait été convenu, nous nous dirigeâmes sur Shat-Sing, poste et village fortifié, armé de 24 pièces de divers calibres et situé sur une hauteur au pied de laquelle coule un des affluents du fleuve. Pour s'emparer de ce point, les troupes avaient à traverser un pont défendu par une partie de l'artillerie du poste.

Cinq canonnières anglaises remontèrent le bras du fleuve aussi haut que possible, en brisant les barrages destinés à boucher le passage, et se placèrent de manière à pouvoir prêter le concours de leur artillerie et à débarquer à moyenne distance du pont le personnel des canots anglais et français qui devaient contribuer à l'attaque.

A onze heures du matin, une partie des troupes anglaises de la colonne expéditionnaire contournait par la gauche le village de Sewpoo, situé à un mille environ de Shat-Sing; le bataillon français qui avait pour mission de couvrir le même point par

la droite faisait face à un autre village caché dans des fourrés épais, vers lesquels on voyait descendre des braves en grand nombre.

En ce moment, la canonnade s'engagea entre deux batteries chinoises et les canonnières et l'artillerie de la colonne; une autre batterie ennemie dirigea son feu sur notre bataillon; mais à l'approche simultanée des marins des canonnières et canots conduits par M. le capitaine de vaisseau Mac-Claverty, qui, débarqués du côté même du village de Shat-Sing, s'avançaient en prenant une partie des défenses à revers, aussi bien que la tête de la colonne anglaise marchant résolument vers le pont, les Chinois abandonnèrent leurs batteries et prirent la fuite.

Pendant que l'attaque avait lieu de ce côté, notre bataillon essayait un feu bien nourri de gingols et de fusées à flèche partant du village et des fourrés vers lesquels nous avions vu se diriger les braves, qui cherchaient à leur tour à nous tourner en se tenant dans les broussailles. Ceux-ci, parfaitement abrités, ne furent débusqués qu'avec quelque peine par nos tirailleurs, qui eurent deux blessés assez gravement atteints et un troisième beaucoup plus légèrement.

La colonne expéditionnaire s'établit à Shat-Sing, où flottèrent les deux pavillons alliés.

L'après-midi et toute la journée du lendemain furent employées à parcourir les centres de population environnants, tout en laissant une réserve suffisante à Shat-Sing. Nous nous rendîmes notamment à Kong-Soun, autre point de réunion du comité du mouvement. Ce poste, également défendu par de l'artillerie et situé sur le bord d'un autre bras du fleuve qu'il fallut traverser, partie à gué, partie en bateaux, n'opposa aucune résistance.

Dans tous les villages que nous traversâmes (villages dont la population est souvent supérieure en nombre à celle de nos villes ordinaires), on fit expliquer aux députations qui se présentèrent, ou aux notables qu'on fit appeler, le but de l'expédition, et on leur annonça que nous reviendrions chez eux en amis, qu'aucun dommage ne leur serait fait, mais aussi qu'aucune agression de leur part ne resterait impunie.

Le 10, dans la matinée, Shat-Sing fut évacué et brûlé. La colonne expéditionnaire, dans sa marche pour rentrer à Canton; détruisit aussi les municipalités des deux villages qui avaient fait feu sur la troupe et tenté d'assassiner nos courriers, ainsi que le yamou du notable Leong-Pow-Han, l'un des instigateurs les plus actifs à prêcher la croisade contre les alliés.

Les pièces d'artillerie, au nombre de trente-cinq, les armes et munitions de guerre trouvées tant à Shat-Sing qu'à Kong-Soun, véritables arsenaux des braves, avaient été mises hors de service.

Il y a lieu d'espérer que l'expédition des 8, 9 et 10 janvier, produira le plus salutaire effet dans le pays. La prise et la destruction de Shat-Sing, sur la résistance duquel les Chinois paraissent faire fond, les marches rapides exécutées en deux jours et demi dans des lieux où les Européens n'avaient pas encore pénétré, et où on espérait qu'ils ne pénétreraient jamais, à cause des difficultés de terrain et de l'humeur sauvage des habitants, sont des faits

qui ne peuvent manquer de frapper les imaginations impressionnables de ces populations.

D'un autre côté, l'accueil bienveillant fait par les commandants alliés aux députations des villages paisibles, la conduite pleine de retenue observée par les troupes dans ces mêmes villages, le respect qui n'a cessé de protéger la propriété privée, contribueront puissamment à faire tomber les calomnies dont les mandarins s'étaient fait des armes pour entretenir les campagnes en hostilités perpétuelles contre nous.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Marseille, le 3 mars. — Les nouvelles suivantes sont en date de Constantinople du 23.

Le ministre des finances avait été révoqué.

Sir Henry Bolwer avait remis à la Porte une note, afin de réclamer l'exécution des promesses de l'hattihoumayoun. On croit que cette note a été concertée avec la France.

La Porte augmente ses préparatifs militaires; elle appelle tous les rédifs.

Osman-Pacha commanderait, dit-on, un corps d'observation à Schoumla.

Il règne une vive agitation en Epire, ainsi que dans la Thessalie.

Des discussions s'étaient élevées au sein du Divan, entre les patriarches grecs, à propos des réformes ecclésiastiques.

Le *Journal de Constantinople* semble confirmer le bruit répandu que la Porte, dans son firman d'investiture, n'aurait pas accordé au prince Milosch le droit d'hérédité. — Havas.

FAITS DIVERS.

Le *Phare de la Manche* publie les nouvelles suivantes du port de Cherbourg :

L'armement de plusieurs navires se fait dans notre port et est poussé avec activité.

On arme le yacht impérial *l'Aigle*, qui doit être prêt à prendre la mer au retour de la belle saison.

On arme l'avis à vapeur *le Croiseur*, qui va se rendre sur le littoral de l'Algérie, pour y être employé à la surveillance de la pêche du corail.

On travaille à l'armement de la corvette *l'Artemise* et du brick *l'Agile*, destinés à la station d'Islande, et qui partiront pour cette destination dans le courant d'avril.

On arme enfin le cutter garde-pêche *l'Alcyone*, à bord duquel viennent d'être transférés le personnel et le matériel du *Mirmidon*, bâtiment qu'il est appelé à remplacer.

Le désarmement de l'avis à vapeur *le Pélican* est terminé, et ce navire est entré en réparation.

Le trois-mâts *l'Estelle*, de Dieppe, capitaine Vasselín, est sorti du port militaire vendredi 25 février, et a fait route pour la Réunion et Mayotte, où il transporte des pièces de mâture et autres bois de construction que la marine impériale envoie comme approvisionnements dans ces contrées lointaines.

— Sous le titre : *Un homme sans cervelle*, nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* du 17 février : Cela s'est vu, et nous en connaissons un certain nombre qui se trouvent dans ce cas, mais non pas cependant avec les circonstances détaillées dans le

balsamiques. Le silence enveloppait la grande ville, dont les dômes et les tours étaient argentés par les rayons de la lune.

Bien loin de recevoir une salutaire impression de cet ensemble harmonieux, Bénédicte y trouva, par la loi des contrastes, plus d'ardeur peut-être et de désordre intérieur. C'est qu'il portait l'orage dans son sein, et que la beauté bien réglée des objets qui frappaient ses yeux pouvait le distraire un moment sans occuper fortement son esprit. Il est des heures où l'on ne voit qu'au dedans de soi-même.

Et qu'y voyait-il, ce rêveur, penché sur son balcon ? Son effroi redoubla, car il venait de s'interroger, il aimait !

Après l'aveu qu'il se fit, vint l'enchantement du mirage. Il accepta l'image de la marquise comme une de ces blanches visions, comme une de ces apparitions féeriques dont les ballades de la vieille Allemagne ont conservé le souvenir; il l'écouta par la pensée, par la pensée il la suivit dans son vol capricieux. Il détacha, il isola comme autant de pierres précieuses, chacune des perfections de la noble femme, espèce de mosaïque tout étincelante de rubis, de topazes et d'émeraudes.

Cette contemplation idéale l'avait distrait de lui-même, elle l'y ramena aussi.

— Je suis un fou !... se dit l'artiste. C'est peu ; je suis un misérable. Admis avec pleine confiance chez M^{me} de

Montglars, devais-je jamais éprouver pour elle autre chose que l'amitié du monde ? Elle m'accueillait cordialement : cela n'était-il pas assez ? et combien d'hommes se fussent contentés d'occuper un petit coin dans son salon et d'avoir une petite part de son cœur !... Mais moi, orgueilleux, j'ai suivi complaisamment ce penchant qui emporte vers tout ce qui est incomparable. J'aime, j'aime une femme qui ne s'appartient pas...

Un peu après, Bénédicte, s'étant bien blâmé, s'excusa ainsi :

— Eh bien ! s'il est vrai que je l'aime et que Stéfane et Célestine aient lu clairement dans mon cœur, s'en suit-il que je veuille agir contre le devoir et rien témoigner de mon agitation et de mes pensées ?... Non, je saurai cacher ce que j'éprouve; je tâcherai même de surmonter cet amour que je ne m'étais pas avoué; et surtout celle qui l'inspire ne le connaîtra jamais.

Le lendemain, d'assez bonne heure, Baptiste vint prévenir son maître que le marquis le demandait.

— C'est cela ! pensa Bénédicte. Et Delaunay s'imagina qu'il est si facile de se soustraire au commerce des gens qui n'ont rien à faire !... Hier au soir, M^{me} de Montglars, ce matin, le marquis.

Le souvenir de Marie se présenta à son esprit. Bénédicte jugea que M. de Montglars voulait colorer sa conduite.

— Qu'il rende Juliette heureuse, se dit-il encore; que l'union parfaite s'établisse entre eux; je partirai consolé.

Or, Félix n'était nullement contrit, bien qu'au fond il ressentit une certaine inquiétude. Attirant l'artiste vers l'extrémité de son appartement, afin d'échapper à toute oreille indiscrette, il l'accabla d'amitiés, signe certain qu'il avait quelque chose à lui demander.

— Ma foi, mon cher Bénédicte, je ne puis mieux commencer la journée qu'en causant avec vous. J'ai tant de plaisir à vous voir !

— Vous êtes vraiment trop bon !...

— Ah ! ceci est de la forme. Tenez, votre rigorisme me tient peut-être rancune.

— Rancune ?... et pourquoi ?

— Cela se devine. Vous m'avez rencontré au seuil de certain temple, et je ne serais pas surpris que mon apparition eût choqué cette réserve janséniste qui, convenez-en, vous est particulière.

— Hélas ! Monsieur le marquis, nul de nous n'a le droit de jeter à son prochain la première pierre.

— Ceci est vague. Nous ne sommes pas au sermon. Précisons les faits, et laissez-moi attendre un service de votre amitié.

— Parlez, j'écoute.

— Hier donc j'allais chez Maria de Rochemore, la plus charmante petite femme qui ait jamais présidé à un souper. Il y avait là plusieurs de ses amis; on a ri, chanté,

récit suivant du journal d'Eau-Claire (Wisconsin). D'après ce confrère limpide, Jamas Campbell, ouvrier au service de George C. Irvine, Esq., du comté de Dunn, a eu la tête écrasée par la chute d'un arbre. Voici comment le docteur Crocker, de Dunville, décrit la chose :

Je trouvais, dit-il, le patient étendu sans connaissance, avec un grand trou dans le côté gauche du crâne, juste au-dessus de l'oreille. L'os frontal gauche et l'os pariétal étaient tous deux brisés, et deux morceaux d'un pouce et demi de largeur sur deux de long étaient complètement enfoncés dans la cervelle dont une portion se répandait au dehors. Après avoir retiré ces fragments d'os, je retirai aussi les trois quarts d'un verre à madère de cervelle, conjointement avec trois morceaux de bois qui avaient aussi été enfoncés dans la tête. Je considérai le cas comme désespéré, d'autant plus que pendant plusieurs jours, après les premiers pansements, la cervelle continua à s'écouler, et des morceaux de la grosseur d'une noisette se détachèrent avant que la blessure ne fût cicatrisée...

Ce n'est pas tout. Voici bien autre chose :

... Le cas présente en outre un phénomène mental assez remarquable pour intéresser les phrénologistes. Le patient, avant l'accident, n'avait jamais de sa vie chanté ou sifflé un air; mais il ne fut pas plutôt capable de parler (après la perte de sa cervelle), qu'il commença à chanter avec une correction parfaite, et maintenant il fait preuve d'un goût musical qui prend les proportions d'une passion!

La fin de l'histoire nous paraît ressembler beaucoup à un apologue sarcastique à l'adresse des chanteurs. Quant à l'exactitude des faits, elle est un peu moins claire que l'eau qui a donné son nom à la localité où la chose est censée s'être passée.

— Les journaux de Nantes annoncent que l'on construit, dans les ateliers de cette ville, plusieurs vastes ponts en fer destinés aux chemins de fer russes.

— On lit dans le *Journal d'Agriculture pratique* :

Il faut, par tous les moyens possibles, préserver les écuries des atteintes de la maladie causée souvent par le mauvais air que respirent les animaux. La chaux peut, dans cette circonstance, rendre d'importants services. Après avoir fait boucher toutes les crevasses des murs et des plafonds, et établi des conduits d'air sagement combinés, on doit faire chauler les écuries et étables une fois chaque année.

Pour le chaulage des bâtiments ruraux, il est préférable d'employer la chaux vive éteinte à l'eau chaude de grain avec addition de fleur de soufre seulement, le noir de fumée donnant une couleur brune aux étables peu éclairées.

Il est bon d'enduire une fois chaque année les bois des mangeoires et râteliers avec l'essence de térébenthine.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Vienne, 4 mars. — Voilà une analyse de l'article de la *Gazette de Vienne* de ce jour :

« Jusqu'à présent, on n'a reçu de Rome qu'une dépêche télégraphique exprimant le désir qu'il fût procédé, dans le courant de l'année, à l'évacuation des Etats pontificaux par les troupes autrichiennes.

— La notification écrite du désir de Sa Sainteté (désir partagé par le gouvernement autrichien), est encore attendue à Vienne, en conformité de ce qui est annoncé par la dépêche télégraphique de Rome. — Il va sans dire que Sa Majesté apostolique, qui a fait entrer dans les Etats pontificaux les troupes autrichiennes, sur la demande du Pape lui-même, pour rétablir l'ordre dans les Etats de l'Eglise, est prête aussi maintenant à accéder aux vœux que Sa Sainteté exprime. — Les troupes autrichiennes évacueront les Etats romains aussitôt que le gouvernement pontifical jugera que leur présence n'est plus nécessaire au maintien de l'ordre. » — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

VILLE DE SAUMUR.

FÊTE DE CHARITÉ.

CAVALCADE

Organisée par MM. les Officiers de l'Ecole Impériale de Cavalerie,

Lundi 7 mars 1859.

Une quête sera faite au profit des indigents.

ITINÉRAIRE DE LA CAVALCADE.

Départ de l'Ecole à une heure.

La Cavalcade prendra les rues :

Beaurepaire. — Station vis-à-vis la Sous-Préfecture.

D'Orléans et Bordeaux. — Station vis-à-vis l'Hôtel du Colonel.

Bodin. — Petit-Versailles. — Portail-Louis. — Place de la Bilange. — Station vis-à-vis le Cercle Littéraire.

Quai de Limoges jusqu'à la place du Bellay. — Station à l'extrémité du quai. — Retour par le quai.

De la Tonnelle. — Puits-Neuf. — Saint-Jean. — Place de la Bilange. — Rue de la Comédie. — Place de l'Hôtel-de-Ville. — Quai de Limoges au tour de la Promenade.

Pont-Cessart. — Rue du Royale. — Pont Napoléon. — Gare. — Station. — Retour. — Place de la Bilange. — Rue Saint-Nicolas. — Ecole.

A l'Hôtel-de-Ville de Saumur, le 5 mars 1859.

Le Maire, RAGUIDEAU, adjoint.

(Si le mauvais temps empêchait la Cavalcade le lundi, elle aurait lieu le mardi.)

Dimanche 13 mars, nous aurons la visite de M. et M^{me} Fossier-Conus.

Voici ce que dit le *Journal d'Indre-et-Loire* sur ce digne successeur de M. Conus, que nous avons eu tant de fois le plaisir de voir en notre ville :

Ce n'est pas chose facile, dans un siècle qui s'est décerné, avec quelque justice peut-être, le nom de siècle des lumières, que de porter dignement un nom célèbre, et d'avoir à justifier l'espérance d'un public qui s'attend à des prodiges. Mais aussi, lorsqu'au lieu d'être déçue, l'attente est, au contraire, dépassée de beaucoup; lorsque les plus habiles convenent qu'il leur est impossible de comprendre; lorsque les plus difficiles avouent qu'on ne peut pas demander mieux, alors ce n'est plus seulement de la satisfaction, c'est un véritable enthousiasme qui

se manifeste dans la salle. Or, c'est la précisément ce qui est arrivé dimanche soir au théâtre.

M. Fossier-Conus agit seul, sans compère, sans table à compartiments. La plupart de ses tours sont exécutés sur un petit guéridon, qu'il place sur le devant de la scène, à la vue de tous les spectateurs; quelques-uns même sur un escalier qui conduit au milieu du parterre, en traversant l'orchestre. Toute ruse est impossible; il faut que l'adresse seule lutte contre ces mille regards qui épient les moindres mouvements du physicien. Quelques-uns sont entièrement nouveaux. Nous nous garderons bien de les raconter pour ne pas gêner à l'avance le plaisir des personnes qui ne les ont pas encore vus.

Ajoutons seulement un mot encore : M. Fossier est un homme du monde; ses manières et son langage sont d'une grande distinction. Tous ses tours peuvent être répétés dans la meilleure compagnie, et jamais il ne se permet la moindre mystification.

M^{me} Fossier-Conus, par laquelle nous aurions dû commencer peut-être, a dit avec grâce une charmante historiette et chanté la *Bavarde* avec autant de goût que de talent. Magicienne à son tour par la voix et le regard, elle a contribué à électriser le public et a obtenu une véritable ovation.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. CODET.

POÉSIE.

LA CAVALCADE.

Bientôt de la riante arcade
Belle et brillante sortira
L'éblouissante cavalcade
Que chaque pauvre bénira!

Oh! oui, tout Saumur pour la fête,
De soie et d'or se parera;
Chacun fera belle toilette
Que chaque pauvre bénira!

Brillants atours, riches parures
En ces jours on étalera;
Ce seront là d'heureux augures
Que chaque pauvre bénira!

Essaims folâtres de bergères,
Avec bonheur l'on vous verra;
Quoique vous soyez éphémères;
Bien longtemps on vous bénira!

Joyeux couplets, douce harmonie,
Charmants refrains on redira,
Et les airs de la symphonie,
Chaque pauvre les bénira!

Nous chanterons... et d'allégresse
Tout notre cœur s'inondera,
Et ces accents de douce ivresse,
Chaque pauvre les bénira!

Charlatans aux drogues trompeuses,
La foule heureuse vous suivra;
Gais amis aux phrases joyeuses,
Chaque pauvre vous bénira!

A profusion sur le passage
De nos quêteurs l'or tombera;
Les fatigués prendront courage...
Chaque pauvre les bénira!

Ample moisson, bourse bien pleine,
Chaque quêteur récoltera,
Bien essoufflé, perdant haleine;
Mais bien sûr qu'on le bénira!

bu, joué; enfin, on s'est amusé, et c'est rare dans notre siècle pesant. J'aime à me permettre quelquefois ces distractions badines; mais je serais désolé que Juliette en eût le moindre soupçon. Personne chez Maria ne me connaissait; j'ai été présenté comme un prince russe; elle m'a donné un merveilleux aplomb de l'*Ivanovitch* et du *Bebiskoff*. Au lansquenet, mes napoléons ont été très-bien reçus pour des roubles; j'en ai même perdu pas mal. Pendant ce temps, Gournet, qui ne jouait pas, dardait des yeux farouches, de la façon la plus grotesque.

— Ah! oui, je m'en souviens, vous aviez amené là M. Gournet. Pour un homme qui désire le secret, ce n'était pas prudent.

— Que dites-vous?... Si vous êtes un sage, Gournet est un Caton. Je l'ai surnommé ainsi. En le traînant presque de force chez Maria, j'étais sûr de sa discrétion, et je n'étais pas fâché de me divertir de ses grimaces. Jamais il ne fut plus terrible. Quel délicieux ours! C'est au point, Dieu me pardonne, qu'il a fait peur à Maria.

Ces détails révoltaient Bénédicet. « Cette nuit, pensait-il, tandis qu'il trahissait indignement sa noble femme, tandis qu'il s'associait sans honte à l'orgie d'une douzaine de débauchés qui, pour la plupart, portaient comme lui des noms et des titres d'emprunt, moi, je combattais et cherchais à refouler dans mon cœur l'amour respectueux que j'éprouve pour Juliette... Il la trompe, et moi qui

l'adore, je me reproche à l'égal d'un crime ce sentiment qu'elle ne connaîtra jamais! »

— Vous êtes préoccupé, mon cher, ajouta Félix.

— C'est vrai. Je crains pour le repos de votre ménage.

— Voilà bien des idées bourgeoises. Mon ménage? D'abord, reprenez ce mot. En me mariant, j'ai stipulé vis-à-vis de moi-même le maintien de ma liberté.

— Vous me l'avez dit;... mais l'usage de la liberté n'en doit pas être l'excès.

— Eh! mais, vous êtes sévère!

— Voulez-vous que je vous flatte?

— Je veux que vous me gardiez le secret.

— Douter de moi, ce serait me faire injure.

— Je savais bien! dit le marquis avec satisfaction.

— Mais si par une autre voie, M^{me} de Montglars apprenait ce qui s'est passé?

— De toute autre part elle ne s'en occuperait pas....

Ah! C'est que ma femme vous estime....

Bénédicet s'inclina presque honteux: cette estime, il ne croyait plus la mériter. Il avait hâte de terminer l'entretien.

— Est-ce là tout ce que vous aviez à me dire? demanda-t-il.

— Attendez donc... Etes-vous pressé?... ne venez-vous pas déjeuner avec nous?

— Mille remerciements. J'ai à travailler.

— A travailler!... on a toujours du temps pour ça.

Restez-vous, de grâce; sinon, je supposerais que votre réserve cache un blâme.

— Vous auriez tort, car si je me permets de blâmer, le fais en face. Mais, réellement, il faut que je vous quitte.

— Allez donc, intraitable.

La porte fut vivement ouverte, et, avant que le marquis pût voir quel visiteur lui arrivait ainsi sans façon, Juliette parut en élégant peignoir du matin.

— Quelle charmante surprise! s'écria Félix. Vous ne m'avez pas habitué, Madame, à vous recevoir ici.

Juliette tendit cordialement la main à Bénédicet, qui, en l'apercevant, était devenu très-pâle, et elle répondit à son mari :

— Je ne m'attendais pas à rencontrer M. Arnaud....

J'avais à vous faire une communication assez délicate.

L'artiste voulut se retirer.

— Restez donc, dit le marquis.

Par instinct il craignait une explication. M^{me} de Montglars n'osa rien répliquer; mais elle semblait mal à l'aise, et son sourire habituel s'était effacé.

— Eh bien! Madame, dit posément Félix, nous attendons.

— C'est que... vraiment!... je ne sais.

Elle avait retourné sa main qui tenait un papier froissé.

— Une lettre?

Oui..., de la pire espèce... une lettre anonyme.

(La suite au prochain numéro.)

Allons, amis, que tout s'apprête,
Le bonheur chez vous régnera;
Mettez et panache et aigrette:
Pour tout beau page on délira!

Riches cordons de l'aumônière
Gracieuse dame dénoûra,
Et de son or loin d'être fière,
Sans le compter le sèmera!

Chantez, dansez, jeunesse heureuse,
Au bal qu'on vous préparera;
Les ébats de l'heure joyeuse,
Chaque pauvre les benira!

Ah! Dieu fera que cet oracle
Au jour benî s'accomplira;
Il n'est pas besoin d'un miracle,
Oui, chaque pauvre redira:

Vive la belle et noble fête
Que notre ville illustrera:
Vive Saumur... et puis la quête;
Oh! le bon Dieu vous bénira!

LÉON DAUDRÉ.

DIMANCHE DES FAMILLES ILLUSTRÉ.

Cette publication, si favorablement accueillie, et qui justifie son titre à tous égards, renferme dans ses deux derniers numéros: *La famille du Capitaine* (suite), par M. Amédée Aulauvre; — *Henry de Favre* (suite), par M. Alexandre Dumas; — *La Fille du Soleil* (fin), par M. Auguste Vergnes; — *Les Gladiateurs*, par Hatry; — *Les Poules*, par Ch. Jacque; — *Alphonse Karr et Horace Vernet*, par M. J. Xavier; — *Saint Benoit, les Bénédictins et l'Abbaye de Clairvaux*, par A. de Beyron; — *Les Démolitions de Paris*, par J. Béliard; — *Petite chronique* — *l'Argent* (poésie), etc., etc.

8 beaux dessins illustrent ces numéros.
Un an, 9 fr. (52 numéros formant un beau volume de 2,496 colonnes, illustré de 250 gravures).

On s'abonne à Paris, rue de Sèvres, 39; à Troyes, rue du Temple, 36; pour la Provence et le Sud-Est, chez M. CAILLAT-BELHOMME, à Avignon, rue Saunerie, 15.

PATE DE REGNAULT AINÉ.

Son efficacité contre les rhume, catarrhe, enroue-

ment, grippe et irritation de poitrine est prouvée par quarante années de succès.

Un rapport officiel, en date du 31 janvier 1844, constate qu'il n'entre pas d'opium dans sa composition.

Sa vogue, que l'on peut appeler universelle, a fait surgir des contrefaçons et des imitations qui ont été condamnées par les tribunaux de Paris et de Lyon.

Pour n'être pas trompé sur l'origine de cette Pâte pectorale, il faut s'assurer que l'étiquette de la boîte porte la signature REGNAULT AINÉ, inventeur. — Une instruction est jointe à chaque boîte. — Dépôts: à Paris, rue Caumartin, 45, et dans toutes les bonnes pharmacies de la France et de l'Etranger. (565)

BOURSE DU 3 MARS.

5 p. 0/0 baisse 60 cent. — Ferme à 67 40.
4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Ferme à 97 20.

BOURSE DU 4 MARS.

5 p. 0/0 hausse 43 cent. — Ferme à 67 85
4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Ferme à 97 50

P. GODET, propriétaire-gérant

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

POUR CAUSE DE DÉPART.

Le dimanche 6 mars 1859, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur, chez M. Clavier, au bureau du génie militaire, rue de la Petite-Bilange, n^o 12, à la vente publique aux enchères de son mobilier.

Il sera vendu:

Lits, secrétaires, commodes, armoires, glaces, pendules, tables, chaises, fauteuils, quantité de linge, batterie de cuisine et beaucoup d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION,

Le mardi 12 avril 1859, à midi,

Un TERRAIN propre à bâtir, situé au lieu dit le Pont-Fouchard, commune de Bagnaux, contenant 8 ares 64 centiares, appartenant à la commune de Saint-Florent; joignant au levant M^{me} Aubelle, du midi le chemin du Pont-Fouchard à Saint-Florent, du couchant M. Plessis et autres et du nord M^{me} Aubelle.

Mise à prix. 120 fr.
S'adresser pour tous renseignements à M^e TOUCHALEAUME, notaire, dépositaire du cahier des charges. (104)

A VENDRE
OU A LOUER,

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean 1859,

TRES-JOLIE MAISON,
Située sur la levée d'Enceinte,

Avec écurie, remise et un très-beau jardin, garni de très-beaux arbres à fruits.

Cette maison est certainement l'une des plus confortables de la ville, et que les inondations n'ont pu atteindre.

S'adresser à M. BUDAN, maître d'hôtel. (523)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE
MAISON ET JARDIN,

Situés au Pont-Fouchard, commune de Bagnaux.

La maison est neuve; le jardin, clos de murs et très-bien planté, contient onze ares; remise et portail ouvrant sur la route.

S'adresser, pour traiter, soit à M. MISANDEAU, sur les lieux, soit à M^e CLOUARD, notaire. (93)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

EN DÉTAIL,

Terrain propre à bâtir,

Situé à Saumur, rue Verte et le long du Champ-de-Foire.

S'adresser à M. VÉE, propriétaire, ou à M^e CLOUARD, notaire. (94)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

EN DÉTAIL,

Quatre hectares de terre,

Dans la pièce des Terres-Boues,

UN HECTARE DE PRÉ,

Au canton des Tertres,

Et UN HECTARE 30 ARES DE PRÉ,

Au canton du pré de l'Ardoise,

Le tout commune de Saint-Lambert-des-Levées.

S'adresser à M^e CLOUARD, notaire.

A VENDRE

Par adjudication,

En l'étude et par le ministère de M^e DUTERME, notaire à Saumur,

Le dimanche 13 mars 1859, à midi,

LES RENTES

CI-APRÈS,

Autrefois dues à M. Joullain, juge et payables à la Saint-Michel.

1^o Une rente de 35 décalitres 6 litres 44 centilitres de blé froment, due par le sieur Coigné et autres, d'Artannes.

2^o Une rente de 19 litres 8 centilitres de blé froment, due par le sieur Rebeilleau-Touron, de Chacé, et autres.

3^o Une autre de 5 décalitres 88 centilitres de froment, due par les sieurs Boret et Ernault, de Souzé, ou leurs héritiers. (68)

A VENDRE

OU A LOUER,

Pour la Saint-Jean 1859,

UNE MAISON,

VASTE ET COMMODE,

Faisant angle sur les rues Haute et Basse-Saint-Pierre, et celle du Palais-de-Justice.

Toutes espèces de facilités seront accordées pour les paiements en cas de vente.

S'adresser à M. le capitaine GUIOT.

A VENDRE

Pour la Saint-Jean 1859,

UNE MAISON,

Rue de la Petite-Douve, n^o 9.

S'adresser à M^{me} veuve CAMAIN-MASSÉ, demeurant dans ladite maison

A LOUER

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES,

Pour la Saint-Jean prochaine ou actuellement,

BELLE ET VASTE MAISON,

Située à Saumur, rue Cendrière, n^o 12,

Consistant au rez-de-chaussée en cuisine, servitudes, cabinets, grande remise, écurie à 4 chevaux, cour, basses-cours, jardin, cave; au 1^{er} étage, vestibule, salon de compagnie, salle à manger, 4 chambres à coucher, cabinets; au 2^e étage, 4 chambres à coucher, cabinets; vastes greniers sur le tout.

S'adresser, pour voir la maison, sur les lieux, le samedi et le dimanche; pour les conditions, s'adresser à M^e BEAUREPAIRE, avoué, demeurant près ladite maison. (98)

A VENDRE

LA MAISON ET LE CLOS

y attenant

De la Bienboire,

D'une contenance de 3 hectares 16 ares 50 centiares.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

A VENDRE

1^o Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.

2^o Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

A VENDRE

Pour cause de cessation d'affaires définitive,

UNE IMPRIMERIE

Dans une localité de 15 mille âmes, où il s'imprime deux journaux, plusieurs labours, ayant un matériel considérable, deux jolies presses en fer.

Bénéfices nets par an: 4,000 fr. bien justifiés.

Prix: 10,000 fr. — Facilités de paiement.

S'adresser à M. POUPARD, place du Synode, n^o 1, à Saintes (Charente-Inférieure).

M^{me} veuve PLISSON, carrefour Dacier, n^o 5, fait savoir qu'elle vend des ANANAS venant de la Guadeloupe.

A VENDRE

Une MACHINE à Manège

Avec concasseoir, une petite paire de meules de 80 centimètres pour finir les graines, et accessoires; garantie de pouvoir broyer 800 kilos à l'heure, avec un seul cheval.

Le tout en parfait bon état.

S'adresser à M. LEGUIN, plâtrier, rue Courcouronne, n^o 10, ou à son magasin rue de Rouen, dit la Levée-Neuve, près la Croix-Verte. (67)

MAISON avec MAGASINS

Touchant le pont Cessart, à Saumur, A LOUER.

S'adresser à M. DUVAU-GIRARD fils, qui y exploite le commerce des vins et eaux-de-vie. (84)

AUX FABRIQUES DE FRANCE

Maison de Nouveautés. Toiles, etc., Rue Saint-Jean, 6 et 8.

On demande un APPRENTI.

Grand Assortiment

DE COSTUMES.

M^{me} veuve BODINEAU a l'honneur d'informer le public qu'elle a transféré son domicile, rue du Gaz, près de l'hôtel du Grand-Turc. Elle vient de recevoir de Paris un grand assortiment de costumes de la plus haute nouveauté et du meilleur goût. (83)

A VENDRE

UN BON PIANO.

S'adresser au Bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

BELLES ÉCURIES, pouvant contenir six chevaux. — REMISE et PIED-A-TERRE, le tout en face de la Sous-Préfecture.

S'adresser au bureau du journal.

DRAGÉES ANTI-BLENNORRAGIQUES

de GUIGON, pharmacien, 167, rue St-Honoré, à Paris,

Contre les écoulements nouveaux et anciens, même les plus rebelles.

GUÉRISON RADICALE en sept jours, succès infailible.

Dépôt: à Saumur, chez M. PERDRIAU, pharmacien. (31)

CAFÉ IMPÉRIAL, SUPÉRIEUR, DE J^h ALGLAVE,

11, boulevard de Sébastopol, Paris.

Dépôt: chez M. JANOTY, marchand de comestibles, rue St-Jean, à Saumur.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.